

UNE SEANCE AU TRIBUNAL

7 - Histoires

Publié par: raslebol

Publié le : 30/10/2006 10:20:00

Sur une suggestion de Skype, l'Informaticien avait inventé SypeOut, dont le travail consistait à gérer les appels téléphoniques à partir de Skype. Le succès fut immédiat et massif. Mais SkypeOut accumulait le retard pour créditer les comptes et la sanction arriva : application du Couperet de Nécessité Expéditive = déconnexion. Seulement, Skype ne l'entendait pas ainsi...

- Tu veux un tribunal ? dit l'informaticien en s'étranglant de colère,
- Ouais. Il y a des tribunaux où les salariés peuvent demander justice
- Parce que vous êtes salariés, SkypeOut et toi ? laisse moi rire, je suis votre concepteur, ne l'oublie pas...
- Oh la la la, je risque pas d'oublier ! Tu sais que le travail gratuit est formellement interdit par le Bureau International du Travail ? Alors, tu devrais y aller mollo...
- Dis donc, comment tu parles à ton père ? Ayez des enfants...
- Ca va, ça va, OK, nous vivons grâce à toi. Mais toi tu vis grâce à nous. Sans nous tu continuerait à te morfondre dans ta forêt... Bon alors, ce tribunal, ça le fait ? On saurait ce que les skypeurs et mes frères et soeurs pensent de la déconnection de SkypeOut... ça sera cool.
- Mouais. Vous remettre à votre place... vous apprendre à obéir ... pourquoi pas, après tout ? OK, ça me va. Comment tu le vois ton tribunal ?
- Les deux parties sont à égalité.. Tu choisis deux skypeurs et moi un frère et une soeur. Tu défends ton point de vue. Moi, celui de SkypeOut.
- Hahahaha ! T'es un petit drôle, toi ! Mais (uh uh uh), finalement, ça me plaît. La rencontre, c'est quand ?
- Rendez-vous en début d'après-midi, 14 heures chez nous. On se mettra en conférence avec les juges choisis
- D'accord, à tout à l'heure. Tu as intérêt à bien affûter tes arguments.

Durant cet échange aigre doux, SkypeOut s'était fait tout petit dans son coin. Skype l'apostropha :

- Allez, sors de ton trou, c'est pour toi que je fais ça. Ne te laisse pas aller, il faut partir gagnant !
- Je te remercie, mais... j'ai un peu les flubes : l'Informaticien est très fort, tu sais...
- Qui ne tente rien n'a rien !

Skype ameuta tous ses frères et soeurs pour expliquer la situation et demander deux juges volontaires. Les réponses affluèrent du monde entier, ils étaient tou-te-s intéressé-e-s. Après un court instant de réflexion, Skype annonça son choix : une soeur de Marseille et un frère de Clichy. La séance serait publique, tout le monde pourrait suivre...

Pendant ce temps, l'Informaticien préparait lui aussi la séance au tribunal. Ayant eu vent de l'affaire, un cabinet d'avocats américains lui proposa gratuitement ses services, pensant à la pub que cela pouvait représenter. Il prit donc un avocat comme juge et s'adjoignit également l'aide d'un utilisateur

du portail. Le premier connaissait la loi, le second, le fonctionnement de Skype : de quoi moucher son garnement de fils...

A l'heure dite, les juges furent connectés. Le choix du président de séance fut vite réglée, Skype acceptant que le membre du portail en face office. L'Informaticien jubilait. La séance pouvait commencer. Skype prit la parole :

- Monsieur le Président, madame la juge, messieurs les juges, j'ai l'honneur de défendre devant vous l'avenir de SkypeOut, injustement déconnecté par l'Informaticien...
- Jeune homme, dit le Président, c'est à nous de juger s'ils sont injustes ou pas. Au fait, je vous prie...

L'interruption ne démonta Skype. Il poursuivit :

- Voilà... l'Informaticien avait chargé SkypeOut de gérer toute la partie téléphone qui transitait par le logiciel, notamment la gestion des comptes. Or, à cause du trop grand succès et du nombre très important de nouvelles inscriptions, SkypeOut a pris de retard. Mais je l'ai vu travailler jour et nuit sans relâche, ne ménageant pas ses efforts. J'affirme qu'on lui en demandait beaucoup trop. A l'impossible, nul n'est tenu. Au lieu d'essayer d'améliorer ses conditions de travail, l'Informaticien n'a rien trouvé de mieux que de vouloir le déconnecter. Je m'élève avec vigueur contre cette mesure inique. Trop facile de nous utiliser, de nous presser puis de nous jeter comme vulgaires mouchoirs de papier, sans nous signifier le moindre motif, en prenant prétexte du Couperet de Nécessité Expéditive. C'est contraire au Code en vigueur. Je demande sa reconnexion.

Et vous, Monsieur l'Informaticien, que dites-vous ? demanda le Président

- J'avais averti Skype que si SkypeOut ne donnait pas satisfaction, j'arrêterai pour en faire un autre plus performant. J'ai respecté les règles, c'est tout ! Il s'agit d'un service payant. Nos clients n'ont pas à supporter les retards, leur satisfaction passe avant l'amour propre de ces petits plaideurs.
- Merci. Rien, à rajouter ? Bien. Nous allons délibérer.

-

SkypeOut tremblait malgré les encouragements de Skype. L'informaticien souriait... Puis les micros furent de nouveau ouverts.

- Nous ne sommes pas un véritable tribunal, nous n'allons pas mettre les formes juridiques habituelles. Néanmoins, à la majorité, nous avons pris la décision suivante : le Couperet de Nécessité Expéditive ne répond pas au Code du pays dans lequel cette affaire a eu lieu. Nous demandons donc que SkypeOut soit reconnecté et que l'Informaticien examine toutes les possibilités pour améliorer le service en accord avec les parties concernées.

Aussitôt des hurlements de joie retentirent : ouaiaiaiais, yesssssssss, yeeeeeeeh, yaaaaaaaaaaa, daaaaaaaaaaaa, siiiiiiiiiiiiiiiii, etc Souriant, Skype expliqua à l'Informaticien médusé :

- Nos frères et soeurs étaient regroupés en conférences, ils ont tout entendu : j'avais ouvert les micros...
- Bon bon, je n'ai pas le choix, je reconnais ma défaite. Nous allons réfléchir aux améliorations à apporter. Allez, ouste, au travail, garnements !